



Un nouvel atelier de rénovation de bateaux au service du soin, de l'insertion et du lien social

L'Association Amarrage et la Fondation Bon Sauveur de la Manche ont le plaisir de vous convier à
l'inauguration du nouvel atelier de rénovation des vieux gréements baptisé « L'Angélus »

Date de publication :
9 juin 2026

**Mardi 23 juin 2026, à partir de 18h
au 5 rue Lech Walesa à Cherbourg-en-Cotentin.**

Service émetteur :
Direction de la
Communication et du
Mécénat de la Fondation
Bon Sauveur de la Manche

L'Association Amarrage, créée en 1989, œuvre pour la réinsertion par l'activité, à des fins de restauration du lien social et humain, en rassemblant des bénévoles et des passionnés de voile, au profit des personnes en soin de la Fondation du Bon Sauveur et des publics en situation de fragilité, autour d'activités liées à la mer : restauration de vieux gréements d'intérêt patrimonial, navigation traditionnelle à leur bord, participation à une chorale de chants marins.

La Fondation Bon Sauveur de la Manche est une fondation de droit privé reconnue d'utilité publique à but non lucratif ; grâce à l'investissement de plus de 2000 professionnels sur 55 sites, elle est un acteur majeur de la santé mentale, de la psychiatrie, des troubles addictifs, du handicap et de la perte d'autonomie, du département de la Manche.

Contact presse :
Bénédicte Palluat de Besset
Directrice de la
Communication et du
Mécénat FBSM
06 58 39 53 91
benedicte.palluatdebesset@fbs50.fr

Cet événement marque une étape importante dans le **renouveau du partenariat historique** entre ces deux institutions au service de la réhabilitation et de l'inclusion des publics fragilisés. Le nouvel atelier « L'Angélus », du nom de la première vaquelotte restaurée par Amarrage, porté par le centre hospitalier de la Fondation Bon Sauveur de la Manche est animé par l'association Amarrage.

Un partenariat structurant et complémentaire

Ce projet repose sur la complémentarité des missions des deux partenaires.

La Fondation garantit un cadre sécurisé et adapté aux publics accompagnés : les personnes suivies dans un parcours de soins sont désormais accueillies dans une structure respectant les conditions de fonctionnement de l'agence régionale de santé et les recommandations de la Haute Autorité de Santé. Ces conditions matérielles et réglementaires optimales bénéficieront également aux autres publics accueillis.

L'Association assure l'animation de l'atelier et la mise en œuvre opérationnelle du dispositif. Au cœur de son champ d'expertise, **Amarrage** organise les activités de rénovation des vieux gréements au sein de l'atelier, encadrées par des charpentiers professionnels, et mobilise ses bénévoles. Elle fait bénéficier par ailleurs aux patients et aux résidents de la Fondation, ainsi qu'aux personnes en situation de fragilité de l'Agglomération et à ses adhérents d'un certain nombre d'activités telles que les sorties en mer, une chorale de chants marins et la participation à des événements locaux. Elle contribue ainsi aux actions de découverte du milieu maritime. Elle bénéficie en outre de l'aide et du soutien apportés notamment par la Région, la Fondation de France, les acteurs du monde maritime et de nombreux mécènes du Cotentin.

Grâce à la mixité de ce partenariat, les activités proposées constituent de véritables leviers thérapeutiques et sociaux, favorisant l'estime de soi, le travail en équipe et le retour à une vie sociale active, au bénéfice des publics visés.